Une lettre de M. l'Inspecteur princi-pal de l'exploitation du chemin de fer du Nord fait connaître que son administration n'a pu donner une suite favorable à la réclamation de la chambre qui de-mandait pour la gare de Roubaix l'au-torisation de délivrer des billets d'aller et retour pour 49 localités voisines en destination desquelles la gare de Lille distribue ces mêmes billets. — Cette décision repose sur ce que les relations de Roubaix avec les points autres que Tourcoing, Mouscron, Lille, Armentières et Doual ne vont pas assez importantes pour justifier la création des billets d'aller et retour qu'il est de règle de l'aller et retour qu'il est de règle de l'accorder qu'alors que le mouvement lans les deux sens atteint un minimum

de 10,000 voyageurs.

M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce adresse à la Chambre une série d'échantillons des cotonnades qui sent les plus recherchées sur le march - Examen fait de ces échantilons, qui proviennent d'un envoi du consul de France à Shanghal, avec notes explicatives détaillées, la Chambre reconnaît que les geures de tissus qu'ils repré-senteut sout du ressort de la Chambre de Commerce de Rouen et du groupe cotonnier des Vosges, où on en pourra tirer bon parti. — La Chambre n'invite pas bon parti. — La Chambre n'invite pas moins M. le Président à remercier M. le Ministre de sa sollicitude pour notre fabrique et d'ajouter à la louange du consul qu'il a parfaitement compris l'uti-lité d'une note explicative qui est faite d'une manière claire et précise. Ces sortes d'envois de la part des Consuls et avec de telles indications ne sauraient être trop vivement recommandés et en-

Il est donné lecture d'une lettre de M. le Directeur général des Douanes relative à la question des déchets de cotou expédiés par MM. Staub, Guyer et spit, et que le bureau de Lille a consi-dérés comme drilles passibles de droit à la sortie, tandis que le commerce les déclare propres à la filature. — L'admi nistration ne conteste pas que les déchets dont il s'agit ne puissent, à déchets dont il s'agit ne puissent, à la rigueur, être transformés en fils, mais experts ont à tenir compte, non de la destination accidentelle qui pourrait être donnée aux produits, mais de leur emploi habituel. Les experts ayant déclaré après une expertise et une contre-expertise qu'il s'agissait de drilemploi habituel. les, l'administration ne peut pas se dis-penser de faire appliquer leur décision.

M. MOTTE-BOSSUT persiste énergique-nent dans ses dires : Les experts se sont deux fois trompés : les drilles son des déchets d'un prix insime qu'on expé-die comme chissons pour la sabrication die comme chiffons pour la fabrication du papier, tandis que les déchets expédiés par MM. Staub, Guyer et Spit une valeur beaucoup plus considérable et sont très-susceptibles d'être filés, ils n'ont même pas d'autre destination, et cette destination est non pas acciden-telle mais constante. — M. Motte es telle mais constante. — M. Motte est prié de répondre au nom de la Chambre, qui partage ses appréciations, à M. le Directeur général des Douanes.

La chambre charge MM. Motte-Bus-sut et Henri Mathon de la représenter dans la conférence qui doit avoir lieu le 26 courant entre la commission nicipale et M. Berlin, ingénieur en che de la navigation, relativementaux prises d'eau du canal. Entre temps, M. Li PRÉSIDENT écrira à M. Berlin pour lu dire qu'il lui paraît injuste de demander 20 centimes aux riverains du canal tandis que les eaux de la Lys sont dis

ibuées à 14 ceutimes.

M. LE PRÉSIDENT appelle de nouveau l'attention de la chambre sur la circu-laire ministérielle du 7 avril dernie relative aux traités de commerce conclas depuis 1860 avec les principaus pays d'Europe et qui arriveront à leur terme le 30 juin 1877. — Après une longue et sérieuse discussion, la chambre, d'accord en cela avec Rouen, Elbœuf. Mazamet et d'autres centres de production, déclare préférer des tarifs généraux aux tarifs conventionnels; elle dit en outre qu'il faut remplacer par droits spécifiques les droits à la va-

Il est douné communication de deux lettres relatives à l'institution légale à Roubaix d'une bourse de commerce demandée par la chambre. Dans la première, adressée à M. Descat, député, M. le ministre de l'agriculture et du commerce reconnait qu'en raison de l'importance du marché commercial de Roubaix, la création d'une bourse dans cette ville semble pouvoir présenter de l'utilité. Il y a donc lieu d'instrui l'affaire et M. le ministre est disposé d'instenie l'examiner avec intérêt après qu'elle aura été l'objet d'une instruction régu-lière.

Par la seconde lettre, M. le Préfet, chargé par M. le ministre de procéder à cette instruction, signale à la Chambre les différents points qu'elle aura à étu-dier et sur lesquels devront porter ses déns, et demande en même temps toutes les indications qui paraîtront à la Chambre de nature à le mettre à même de préparer la solution d'une question dont il apprécie toute l'importance pour le commerce de Roubaix. La Chambre fie l'examen de cette affaire à MM. Funck, Henry Mathon et Gustave Wat-

M. LE PRÉSIDENT communique à la Chambre une lettre par laquelle M. le Maire de Roubaix lui transmet une série de questions faites par la Compagnie des tramweys du Nord, pour l'étude du projet dedoc's et magasins généraux. La Chambre prie M. le Président de vouloir bien se charger de la réponse.

6 M. FUNCK donne lecture de son rapport sur l'insuffisance notoire de la gare de Roubaix. Ce rapport, approuvé par la Chambre, sera transmis & l'attumention du chemin de fer du Nord.

Le Président,

Roubaix-Tourcoing LE NORD DE LA FRAN

On parle, dit le Journal des Débats. d'efforts qui seraient faits par les brasseurs pour obtenir le retrait du projet de loi sur la bière, qui est en ce mo soumis à la commission du budget. M. le ministre des finances, dont la responsabilité est engagée par les fraudes considérables qui se commettent et par la tolérance que la régie a cru devoir apporter à l'application de la loi a décidé, pour le cas ou le de 1816 projet de loi nouveau serait ajourné, que la régie ferait appliquer rigoureu-sement la loi de 1816. Le Trésor y gagnerait sans doute plus qu'à l'appli cation de la législation nouvelle telle qu'elle est projetée.

Dans sa prochaine séance, qui aura lieu dimanche, la Société centrale d'agriculture de France décernera une médaille d'or à notre concitoyen M Violette, doyen de la Faculté des sciences de Lille, pour ses travaux sur l'in-

M. le général Bourdillon est désigne pour passer cette année l'inspection générale de la gendarmerie du 1° corps

La Cour de Douai vient de prono sur l'appet interjeté par la Compagnie de Lille à Valenciennes dans l'a Parsy. On se rappelle que cette administration avait été condamnée en 1 instance à payer à M. Parsy une in-demnité de 30,000 francs pour les blessures qu'il avait reçues lors de l'accident de la gare de Loos. Le montant de l'indemnité a été porté à 40.000 francs par le jugement de la Cour.

M. de Saint-Paul, receveur général de Tarn-et-Garonne, frère de M. de Saint-Paul, l'ancien sénateur et préfe du Nord, vient de mourir a Montaubar après une courte maladie.

Nous devons un acte de réparation au conducteur Duhamel dont le cheva s'est emporté àvant-hier sur la Grand-Voyant sa voiture lancée à fond de train, ce brave homme s'efforcait de maîtriser l'emportement de son cheval mais à ce moment le mors vint à se briser et le conducteur, qui s'aperçui qu'il y allait de la vie des passants sauts résolûment à terre, se mettant à la tête du cheval pour l'arrêter mais ne réussissant qu'à se faire traîner par lui su une longueur d'une vingtaine de mè tres. Il n'a, du reste, essuyé aucun blessure. Quant au commissionnaire Dujardin dont la tête, les mains et le avants-bras ont été si malheureusemen neurtris il le doit un peu à son impru dence. Il est accouru vers le cheval en se contentant d'étendre les bras en l'air sans essayer de le saisir par la tête ou les naseaux. L'état du blessé heureusement n'inspire aucune sérieuse inquiétude, les douleurs intérieures qu'il ressent ne doivent être attribués

à aucune fracture.

Une chose que l'enquête a mise en lumière, est la douleur habituelle du cheval, cause de cet accident.

Les accidents de voiture sont déci dément à l'ordre du jour. Un petit gar-çon de 4 ans. Charles Bassens. revenait de l'Asile avec des enfants de sor age. Arrivé rue du Curoir, le jeune groupe, qui marchait sur une ligne, fut par la voiture de M. B..... boucher dans la Grande Rue. Une de roues froissa en passant le pied du petit Bassens, qui fut transporté chez M. Victor Desens, épicier rue de Lille. L'enfant, par bonheur, en sera quitte i bon marché.

Hier, à cinq heures du soir, un jeune enfant de la rue des Longues-Haies, le petit J-B. Wardecrusse, que sa sœur nenait dans cette rue a été violem. ment renversé par une voiture appar-tenant cette fois à un boulanger. Le conducteur a fait prendre aussitôt à son cheval le grand galop. Ce n'est que trois heures après, qu'un agent a pu découvrir son nom; c'est un garçon boulanger, Louis Buse, au service de M. B..., rue de Lannoy. La victime de son imprudence est au plus mal. M. Denis, médecin, a constaté une fracture grave à la base du crane. L'enfant a rendu du sang de façon à faire croire encore à des lésions internes.

Un petit garçon de sept ans, du nom de Ferlié, jouant sur le bord du canal hier vers quatre heures du soir, tombs accidentellement dans l'eau : il allait périr, sans le dévouement de M. J.-B. Don, ouvrier fondeur, qui n'a pas hésité, au péril de sa propre vie, à se jeter au secours de l'enfant, et l'a ramené

Encore une mort subite.

Hier, M. Charles Monseux, fondeur rue de Flandre, ressentit un mal soudain, tandis qu'il était au travail. On s'empressa de le transporter dans sa chambre où il expira presque en arri-

Il laisse une veuve et un cafant.

L'autorité a découvert un marchand de charbon qui se livrait à l'occasion de son commerce à des pratiques que la simple honnêté réprouve. Son procédé, pour veler, consistait à se souvenir trop proverbe qui dit que « les petitisseaux font les rivières». Cet in dustriel enlevait de chaque hectolitre de charbon vendu assez de ce combus tible pour faire 13 hectolitres avec 12. Justice aura son cours.

Les journaux de Lille ont reçu la lettre suivante par l'intermédiaire d'un huissier:

« Paris le 19 juin 1875.

» Monsieur le rédacteur, Je lis dans un de vos derniers numéros qui rend compte des concours orphéonistes de Rouen, que la société des Orphéonistes lillois a remporté le prix d'excellence à l'unanimité du jury, et que la coupe de Sèvres lui a été dé-

 votre bonne foi ayant été trompée, je me permets de vous adresser la recti-fication suivante, vous priant de bien vouloir l'insérer dans votre plus prochain numéro.

Lorsque notre secrétaire s'est présenté pour recevoir la récompense ho-norifique accordée, M. Ambroise Thomas lui a dit : Les réglements s'opposent à ce qu'il y ait un second prix, nous vous accordons l'harmonium à titre de récompense et la médaille en souvenir de Rouen. De plus M. Ambroise Thomas l'a chargé de présenter ses félicitations à notre chef M. Gaubert et à la Société pour notre bonne exécution; il a ajouté que le jury avait été très embarassé que le jury avait été très embarassé pour décerner le prix vu qu'il s'était di-visé en deux parties égales: soit, quatre voix pour Lille et quatre voix pour les Enfants de Lutèce; ce n'est que la voir du président qui a décidé en leur faveur

» Quant à la coupe, elle a été tirés au y quant a coupe, ene a ete tree au sort entre les trois sociétés : Chant, har-monie et fanfare, ayant remporté le prix d'excellence ; du reste, M. Boulanger doit savoir à quoi s'en tenir à ce sajet.

» Recevez, etc.

» Le vice-président du comité d'administration des Enfants de Lutèce. » Signé : L. HOUSSAIL. » Voici la réponse de M. le Présilent

des Orphéonistes: » Monsieur le Président,

» Monsteur le Fresiden.,
» Nous lisons dans les journaux, de Lille la lettre dopt vous avez reçuis l'in-sertion par le ministère d'huissier. La presse lilloise, toujours hospitalière et indépendante, n'avait pas besoin d'une intervention judiciaire pour insérer votre récrimination

récrimination.

» Vous prétendez que le prix unique d'excellence nous a été attribué après ballottage, et grâce à la prépondérance de la voix du président, M. Ambroise Thomas, lequel aurait fait cette commu-

uication à votre secrétaire.

»Votre affirmation aurait de la valeur si elle était appuyée d'une preuve écrite st ette can appuyeeu die preuve conte et signée; mais chacun s'étonnera que ce soit précisément le président du jury dont la voix prépondérante aurait fait pencher la balance contre vous, qui se

soit chargé de vous l'apprendre. » Aucun document n'a encor duit le nombre de voix obtenues par les sociétés concurrentes; ce que nous pou-vons affirmer hautement, comme le te-nant d'un des huit jurés, c'est que M. Ambroise Thomas a refuséd'user de savoix prépondérante et que finalement les Orphéonistes lillois ont obtenu cinq voix et les *Enfants de Lulèce* trois.

» Nous n'avons jamais prétendu avoir remporté le prix unique d'excellence à l'unanimité ni avoir obtenu par le con-cours la coupe de Sèvres offerte par M. le président de la République: Au con traire une communication émanant de notre conseil d'administration et immédiatement envoyée aux journaux, fesait connaître que cette coupe, accessoire du prix d'excellence, avait été tirée au sort eutre la musique municipale du Mons, la Fanfare de Biuche et les Or-phéonistes Lillois qui, toas trois, dans leurs divisions respectives, avaient rem-

porté le prix unique.

» Nous n'entendons pas déprécier le mérite de la société des Enfants de Lutèce, que pour la cinquième fois nous avons eu l'honneur de rencontrer et que nous avons combattu victorieusement en 1853 à Arras, en 1862 à Clermont, en 1867 au concours de l'Exposition universelle à Paris, en 1874 au Hâvre et en dernier lieu, il y a quelques jours, à Rouen et nous ne voulons nas attribuer ses réclamations à la persistance

de nos succès. » Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'a e de ma considération la plus distinguée. Le président des Orphéonistes

Lillois.

» SCHNEIDER - BOUCHEZ.

On nous prie d'annoncer que la commune d'Annapes offre, le dimanche 27 juin, au bénétice des pauvres, un beau festival auquel se feront attendre 12 musiques étrangères et 2 sociétés de chant. Des mécailles d'argent seront distribuées aux exécutants. Cette iolie commune, à laquelle de beaux ombrages et le parc magnifique de la fa-

Le festival commencera à 4 heu

cher de Menin, qui s'est enarcher de Menin, qui s'est en-gagé d'abattre les 91 oiseaux garnissant la pyramide de la perche d'Hazebrouck, s'est mis à l'ouvrage mercredi matin à 4 heures. par un temps exceptionnel-lement calme.

Il a tiré sans interruption jusqu'à 6

heures, à raison de sept coups de îlèche par minute, et a abattu, pendant ces

deux heures, 68 oiseaux, Quand il a repris à 7 heures, il n'en restait que 23, parmi lesquels les trois oiseaux supérieurs.

A 11 heures 25, il n'en restait plus. Il a abattu le tout en 5 heures moins 5 minutes.

Pendant ce temps, il a lancé plus de 2 mille flèches.

Etat-Civil de Roubaix DÉCLARATIONS DE RAISSANCES du 23 juin.—
Georges Boudena, rue du Pile, 20. — Julienne
Leuridan, rue de la Promenade, 42. — Maria
Lambert, rue de l'Epeu'e, maisons Delrue. —
François Vercruys-sen, rue du Po'i oy, cour
Dutileui, 3. — Alphonse Vanrysse'be rghe,
rue St-Jean, 73. — Marie Legrand, rue des
Fussés, 2.
Dicularations per facilité.

Fusséa, 2.
DécLarations de Décès du 23 juin 1875.—
Pierre Pennel, 58 ans. jardinier, rue d'Hem,
93.— Constant Fournier, 57 ans. journalier,
Hôtel-Dieu.— Arthur Wattel, 9 mois, rue
des Parvenus, 38.— Benjamin Drouffe, 52
ans, tisserand, rue St-Jean, 136.

CONVOIS FUNEBRES ET ORITS

Les amis et connaisances de la famille HAIMEZ-DESPINOY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame SUZANNE-ADALE DESPINOY, décédée à Roubaix. le 24 juin 1875, à l'âge de 67 ans et 6 mois, sont pries de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux comvet enservées selemmels qui auront lieu le samedi 26 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur. — Les véglises seront chantées le samedi 26, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue prolongée.

Un chit selemnel du meis sera ci-lébré en l'église paroissiale de Mouscron, le lundi 23 juin 1875, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Hononé Josepen CARETTE, époux de Dame Justing-Sophin DELOBEL, décédé à Mouscron, le 25 mai 1875. — Les personnes qui, par oubli, n'au-raient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

avis comme en tenant lieu. Un oblit acloumed aumitvermaire de 2° classe sera célébré au Maître-Autel de l'églire paroissiale de St-Christophe, à Tourcoing, le mardi 6 juillet 1876, à 8 beures, pour le repos de l'âme de Mossieur ALEXANDER-JOSERT DELECROIX. époux de Dame ELISS WELCOMME, éécédé à Tourcoing, le 27 juin 1896, à 1'âge de 64 ans et 1 mois. — Les persennes qui, par eubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tonant lieu.

LETTERS MORTUAIRES ET D'OBIT. — Ampre meris Alfred Reboux. — Avis gratuit dans le leux éditions du Journal de Roubaix.

répération COLOMBOPHILE ROUBAISIENNE Concours de C'écrasont. 413 pigeons lâchés à 7 h. 20, d'après dépêch du convoyeur.

Delobelle. 9 h. 15, Le Pigeon d'argent Desrousseaux Gustave, 9 h. 15, l'Union 2e Desrousseaux Gustave, 9 h. 15, i Union m la force.

Wardavoir, 9 h. 16, le Pigeon d'argent.

Wardavoir, 9 h. 16, le Pigeon d'argent.

E Duhamel, 9 h. 17, Trois Pigeons bleus.

Formier, 9 h. 17, Union et Progrès.

Platel Louis, 9 h. 17, la Pomme.

66 Fournier, 9 h. 17, Union et Progres.
76 Platel Louis, 9 h. 17, la Pomme.
86 Lampe, 9 h. 18, Saint-Luc.
16e Fontaine, 9 h. 19, Saint-Luc.
16e Fontaine, 9 h. 19, Saint-Luc.
16e Fontaine, 9 h. 19, Saint-Luc.
16e Boulard, 9 h. 20, Plume d'or.
12e Brame Alphonse, 9 h. 20, Franca du Pil
18e Lambrecq, 9 h. 21, Voltigeur.
16e Fournier, 9 h. 22, Saint-Luc.
16e Desbonnet, 9 h. 22, Pettite Hirondelle.
17e Duhamel, 0 h. 23, Trois Pigeons bleus.
18e Debuine, 9 h. 23, Jeunes Amateurs.
19e Goutraine. 9 h. 23, Jeunes Amateurs.
21e Robbe, 9 h. 23, Ja Concorde.
21e Lampe, 9 ff. 24, Saint-Luc.
22e Muchou, 9 h. 25, Saint-Luc.
22e Muchou, 9 h. 25, Saint-Luc.
23e Mochou, 9 h. 25, Saint-Luc.
23e Dumont, 9 h. 25, Saint-Luc.
23e Dumont, 9 h. 25, Saint-Luc.
23e Option Saint Saint

Bumont, 9 h. 25, 3a Concorde.
Risse, 9 h. 25, Jeunes Amateurs.
Defrenne, 9 h. 25, l'Union fait la force.
Cateau Elie, 9 h. 25, Saint-Luc.
Leman, 9 h. 26, Saint-Luc.
Vandeveulde, 9 h. 26, la Rapide.
Decoq, 9 h. 26, l'Union fait la

52c Willem Jules, 9 h. 26, l'Union fait la force.

33c Lampe, 9 h. 26, Saint-Luc.

34c Lampe, 9 h. 26, Saint-Luc.

35c Devis, 9 h. 26, Plume d'or.

35c Devis, 9 h. 27, Petite du pigeon voyageur.

37c Charles, 9 h. 27, Petite Hirondelle.

38c Descottignies, 9 h. 27, l'Union fait la force.

39c Charles, 9 h. 27, Petite Hirondelle.

40c Honno, 9 h. 28, Jeunes Amateurs.

41c Brunin, 9 h. 24, Nouvelle Alliance.

42c Fournier, 9 h. 28. Union et Progrès.

PRIT DES POULES

Y r Wardavoir, 9 h. 16, pigeon d'argent Wardavoir, 9 h. 16. pigeon d'argent. Fournier, 9 h. 17, Union et Progrès. Platel Louis, 9 h 17, la Pomme. Brame Alphonse, 9 h. 20 Francs du Pile. Lambreq, 9 h. 21, Voltigeur. Fournier, 9 h. 21, Union et Progrès. Desbonnet, 9 h. 22. Petite hirondelle. Contraine, 9 h. 23, Nouvelle alliance. 8e Desbonnet, 9 h. 22. Petite hirondelle. 9e Contraine, 9 h. 23. Nouvelle alliance. 10c Robbe, 9 h. 23, la Concorde. 11e Mamehou, 9 h. 25. St-Luc. 12e Risse, 9 h. 25, Jeunes amateurs. 12e Defrenne, 9 h. 25. Union fait la force. 14e Willems, 9 h. 26, Union fait la force. 15e Lampe, 9 h. 26, St-Luc. 16e Devis, 9 h. 26, St-Luc. 16e Devis, 9 h. 27, Petite I'rondelle. 18c Charles, 9 h. 27, Petite Hirondelle.

Faits divers

- Dans sa dernière séance le conseil municipal de Montreuil-sous-Bois a fait choix de la jeune fille qui, aux termes du testament d'un célèbre rentier de cette localité, doit être couronnée rosière chaque année, en juillet, lors de la fote patronale. Une dizaine de jeunes filles étaient en présence. Enumération faite en séance publique des titres de

chaoune d'elles, c'est la nomme. Jui
Leroche qui a été due routre por
1875. Mile Julie Laroche sera donc cor
ronnée le premier lundi de la fête de
cette commune et mariée; c'est le sis
qué non du rosariat de Montreuil, l'
rosière de Montreuil reçoit de la fonda
tion une dot fixe de 1,000 fr. Il est lo
d'ajouter que la municipalité y joir
généralement une somme variable
des cadeaux d'une certaine importanc
— Hier a en lieu à Paris an cimetiè il. La

- Hier a eu lieu à Paris au cimetière Montmartre l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Théophile Gautier et du au ciseau du sculpteur Cyprien Godebeki. Cette cérémonie toute intime avait attiré un nombre relativement considérable d'amis du poête. MM. Camille Doucet, Paul de St-Victor, de Goncourt. Baudry, A. Vaquerie, Fréd. Thomas, comte Castellane, Cabanel, Siem. Lemerre. Paulin Meunier. Tin. Ziem, Lemerre, Paulin Meunier, Tin, Tun-Lin. La famille était représentée par M. Eugène Gautier, Emile Bergerat. Mess E. Bergerat et J. Mendès. A 2 heu-res, M. l'abbé Cadoret, chanoine de St-Denis, suivi d'un prêtre assistant, vint se placer en face du tombeau et réciter les prières d'unses Après cette cérémoles prières d'usage. Après cette cérémo nie, le voile qui recouvrait le monumer a été enlevé tout à coup, et des applau dissements unanimes accueillirent l'ap-parition de l'œuvre de M. Godebski. Sur un socie en marbre, très-élevé, la Poésie est assise, tenant de la jmain gauche la lyre, et s'appuyant de l'autre main sur représentant la tête du

- Un accident regrettable et dont les conséquences auraient pu être très-graves est arrivé avant-hier soir à l'O-

Au beau milieu du troisième acte et au moment le plus pathétique du trio un énorme morceau de plâtre s'est dé-taché de la corniche et, brisant plusieurs des globes de verre qui sont placés au-tour de la frise, est venu tomber à l'amtour de la frise, est venu tomber à l'amphithéâtre sur un des spectateurs, qui heureusement n'a été atteint qu'au bras et en sera probablement quitte pour une forte contusion. Les spectateurs se sont immédiatement empressés autour du blessé pour le secourir. M. le préfet de police, qui se trouvait dans la salle, et M. Halanzier sont accourus et la représentation a été suspendue pendant près de vingt minutes.

- L'INCENDIE DE DUBLIN. avons annoncé l'incendie qui a éclaté samedi soir dans la capitale de l'Irlande et qui a détruit tout un quartier de la

Voici quelques détails sur ce sinis-

Voici quelques détails sur ce sinistre:
On craignait que la conflagration, en s'étendant de la brasserie où le feu avait pris, ne se répandît, comme une sorle d'inondation irrésistible, sur toute la ville. C'est ce qui arriva. Le liquide enflammé fit irruption comme autant de ruisseaux à travers les bâtiments par tous les interstices, puis dans les rues; les barils d'alcool enflammaient avec le arapidité de la poudre. Tout le quartier fut bientôt enveloppé de feu; le ciel était tout illuminé, et bien au-delà de la ville on voyait les lueurs de l'incendie.
Quand les pompes arrivèrent, on re-

Quand les pompes arrivèrent, on re-conout immédiatement qu'elles ne pou-vaient être d'aucun secours dans un pareil désastre : ajouter de l'eau au torrent de feu n'eût fait que l'étendre et ajouter à la destruction. Le liquide ajouter à la destruction. Le liquide enflammé coula dans les égouts, et, y rencontrant des gaz inflammables, les fit éclater par une série d'explosions qu ungmenta l'épouvante et le danger. Le feu gagna des agglomérations de maiconstruites en bois, les plus an ciennes de la ville, qui s'enflammé comme des allumettes. Des rues entières furent détruites, et les habi tants eurent beaucoup de peine à sauve

Mais ce ne sont seulement les cons quences de l'incendie qu'il y avait à craindre; un péril presque aussi sérieux pouvait résulter de la conduite de la po-pulace. Les ruisseaux de whisky enflamné, qui étaient une cause d'effroi pour la plupart des spectateurs, étaient d'autres un objet de convoitise sistible

Quoiques les rues fussent générale ment bien gardées par la police et par la troupe, nombre de gens trouvèrent accès dans les ruelles étroites, dans les passages qu'on ne surveillait pas : ils se précipitaient vers les endroits où les spiritueux formaient des sortes de ma res, et ils employaient tous les expédients pour en faire une provision.

Les uns essayaient de recucillir le li-uide dans leurs chapeaux, d'autres dans eurs bottes, et, ne pouvant satisfair par ces moyens leur passion pour les liqueurs fortes, ils se couchaient le long qu'ils tombassent dans l'ivresse et l'in sensibilité. Il fallut enlever ces malheu-reux et les porter à l'hôpital. D'autres, nt, se pro prendre leur place. Le vice ne peut donner de spectacle plus dégradant. Ailleurs une quantité de tonnes de whisky avaient pu être emportées à quelque distance de l'incendie; des troupes armées en em-

pechaient l'accès.

La population ne pouvait comprendre d'abord pourquoi les pompes ne manœuvraient pas, et l'on accusait leur inaction. Mais on eut compris blenotta cause, et on eut recours à d'autres moyens de préservation. On dépara les rues et l'on forma des digues de terre et de fumier, de manière à circonscrire le lieu du sinistre. Quand le liquide fut consommé, on fit joner les pompes pour éteindre le seu des maisons envahies.

INCENDIE.—Les journaux de New-York annoncent que le viaduc du chemin de

de 234 pieds anglais (à peu près 75 tres) il avait 200 pieds de long et coulé 175.000 dellars. Sa constru était tellement ingénieuse qu'or déplacer n'importe quelle pet toucher à celles qui l'avoisit sorte que chaque partie pou chaugée sans grands travaux grandes dépenses.

— FARNICATION DU DIAMANT EN SEI QUE. — La fabrication du idiamant très-importante; étudiée dans tous détails, elle offre un très-grand intér Tout le monde sait que les diamas bruts nous viennentdu Cap, du Brési de Bornéo.

de Bornéo.

C'est le Cap qui en fournit sujourd'hui
la plus grande quantité, mais, à cause
de leur teinte légèrement jaunatre, ils
ont moins de valeur que les diamants du
Brésil et de Bornéo.

On évalue de 40 à 50 millions de fr.
la valeur des diamants qui sont livrés
annuellement à la consoumation.

La fabrication, c'est-à-dire la conservation du diamant brut, pierre verdâtre,
grisstre, informe et sans éclat, en rose
ou brillant est presque entièrement centralisée à Amsterdam et à Anvers. Il y a
bien quelques fabriques à Paris et à
Londres, mais elles sont de peu d'importance.

Londres, mais elles sont us portance.

Le diamant brut doit subir successivement trois opérations: le clivage, le brutage et le taillage.

On comprend facilement quel héut degré d'expérience et d'habileté doit avoir acquis un diamanteur, c'est-à-direcelui qui sait tirer le meilleur parti d'un diamant brut, pour diriger le travail.

Le diamant converti en brillant vaudra 400 à 500 fr. s'il pèse un carat, (4 décigrammes à peu près); s'il pèse 2 carats, il vaudra 1,500 à 2,000 fr.; s'il pèse 2 carats, il en vaudra 5,000 à 6,000... se

Le diamant convert en brillant vacatra 400 à 500 fr. s'il pèse un carat, (á décigrammes à peu près); s'il pèse 2 carats, il vaudra 1,500 à 2,000 fr.; s'il pèse 3 carats, il en vaudra 5,000 à 6,000... selon qu'il aura été judicteusement traité, coupé, formé, diminué, poli.

Le bénéfice eu la perte, ou plutôt la fortune du fabricant dépendre de coup-d'œil du maître qui dirige les optations confiées à l'ouvrier : insulte de dire que l'habileté de celui-el aura ausai une influence très-grande eur la valeur du produit. Aussi le salaire de l'ouvrier est-il très-élevé, extraordinaire même, si on le compare au prix de la maind'œuvre des autres fabrications.

Un bou ouvrier lapidaire, en effet, gagne de 200 à 500 fr. par semaine; léa meilleurs euvriers qui font le brillant gague le double; le salaire de peux qui travaillent les grosses pierres peut s'èlever jusqu'à 1,500 et 1,800 fr. par semaine.

La fabrication du diamant secape à

La fabrication du diamant cocupe à Anvers 600 à 700 ouvriers, elle en oc-cupe à /peu près le double à Amster-dam.

— Les beurres et les fromages : « Le dernier Bulletin de la Société centrale d'agriculture de France donne

des détails utiles à connaître sur le commerce des beurres et des fromages de la France avec l'étranger. > Les exportations de beurres ont augmenté de 12 millions de francs par an pendant les quatre dernières années qui viennert de s'écouler. Il y a, du qui viennent de s'écouler. Il y a, du reste, augmentation tant sur le prix de cette denrée que sur les quantités exportées. Les beures français sont demandés non-seulement par l'Angleterre, mais aussi par l'Amérique; des millions de kilogrammes sont expédiés chaque année pour le Brésil. La préparation a, d'ailleurs, fait de grands progrèe; surtout au point de vue de la perfection du lavage et de la grande attention apportée aux soins de propreté, sans lesquels il ne peut y avoir de finesse de goût. Ces conditions sont indispensables pour les beurres d'exportation. En 1874, la France a exporté 37 millions de kilogrammes de beurres d'une valeur totale de 90 millions de francs. de 90 millions de francs.

» Cette quantité correspond à la pro-

» Cette quantité correspond à la pro-duction d'un miliard de litres de lait, on à celle de 40,000 vaches donnant cha-cune en moyenne 7 litres de lait par jour. En présence de ces chiffres, on comprend la valeur croissante du beurre livré à la consommation indigène. C'est un puissant encouragement à l'accrois-sement du bétail et à la production de la viande. D'ailleurs, la fabrication du beurre laisse dans les fermes la caséine, le sucre de lait et des matières albumi-neuses qui ne sont pas perdues soit pour le sucre de lait et des matières albumineuses qui ne sont pasperdues soit pour l'alimentstionhumaine, soit pour la nourriture des animaux domestiques. Quant au commerce d'importation du beurre étranger, il reste à peu près stationnaire; il est compris depuis trois ans entre 3 et 4 millions de kilogrammes, pour une somme de 11 à 12 millions de francs.

» Le commerce des fromages s'est aussi accru dans une proportion considérable. Toutefois, nous recevons encore trois fois plus de fromages de l'étranger que nous n'en exportons. En 1874, l'exportation s'est élevée à une somme de 6 millions 400,000 fr. et l'importation à 17 millions de francs. Il y a depuis trois ans une double tendance dans ce commerce: diminution des quantités entrées, en France, augmentation des quantités sorties. Toutefois, ce commerce est actuellement loin d'avoir l'importance de celui du beurre. Les exportations portent principalement sur les fromages de

tuellement loin d'avoir i importance accelui du beurre. Les exportations portent principalement sur les fromages de Gruyère et de Requefort.

> Les procédés de labrication des fromages de Roquefort ont reçu de granda perfectionnements. Il y a dix ans environ, l'exportation annuelle de ces fro-